

Un premier patient a reçu une nouvelle version du produit candidat allogénique UCART123 de Cellectis pour traiter la leucémie aiguë myéloblastique en rechute ou réfractaire

Un nouvel IND a été attribué à l'essai clinique AMELI-01 testant une nouvelle version d'UCART123 dont le processus de production a été optimisé

L'essai clinique AMELI-01 a débuté au MD Anderson Cancer Center

15 janvier 2020 – New York (N.Y.) – Cellectis (Euronext Growth : ALCLS - Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique de phase clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées (UCART), a annoncé qu'un premier patient a été traité dans le cadre de l'essai clinique de Phase I à dose croissante, AMELI-01, visant à évaluer une nouvelle version du produit candidat UCART123 dans la leucémie aiguë myéloblastique (LAM) en rechute ou réfractaire. Cet essai, dont Cellectis est le promoteur, est entrepris dans le cadre d'une autorisation (IND ou Investigational New Drug) de la Food and Drug Administration aux États-Unis délivrée pour une nouvelle version d'UCART123 dont le processus de production a été optimisé. L'essai clinique AMELI-01 évaluera l'innocuité, l'expansion, la persistance et l'activité clinique du produit candidat chez des patients atteints de LAM en rechute ou réfractaire. AMELI-01 remplace le premier essai clinique aux États-Unis pour UCART123.

« Cellectis a inventé l'approche allogénique et en est le pionnier depuis de nombreuses années, » a affirmé André Choulika, président-directeur général de Cellectis. « En tant que leaders du domaine, il nous tient à cœur de rester à l'avant-garde en améliorant constamment notre technologie et notre savoir-faire en matière de fabrication. Grâce à cette nouvelle autorisation de la FDA, nous tenons notre promesse de constante innovation continue afin de faire avancer nos essais cliniques. Nous espérons qu'avec ce processus de production optimisé, notre produit candidat UCART123 permettra d'aider les patients atteints de LAM. »

Cet essai clinique est mené par Gail J. Roboz, M.D., Professeur de médecine au Weill Cornell Medicine et au New York-Presbyterian Hospital (New York, États-Unis), en collaboration avec Naveen Pemmaraju, M.D., Professeur assistant au département traitant les leucémies, service oncologie du MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas (Texas, États-Unis), David Sallman, M.D., Membre assistant au département d'hématologie du H. Lee Moffitt Cancer Center (Floride, États-Unis) et Daniel DeAngelo, M.D., Ph.D., Directeur de la recherche clinique et translationnelle sur les leucémies chez les adultes au Dana Farber Cancer Institute (Massachusetts, États-Unis).

À propos d'UCART123

UCART123 est un produit candidat exclusivement contrôlé par Cellectis fondé sur des cellules T ingénierées ciblant l'antigène CD123, exprimé à la surface des cellules

tumorales dans des pathologies telles que la LAM. En juillet 2019, Collectis a obtenu de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis une autorisation pour mener un essai clinique de Phase I avec une version optimisée du produit candidat UCART123 chez des patients atteints de LAM. Cet IND comprend une nouvelle construction d'UCART123 et un processus de production optimisé, et remplace notre précédent IND pour UCART123.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 20 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts media :

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,
simon.harnest@collectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###